

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quel avenir pour votre santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur?

Marseille, le 9 octobre 2018.

Proposer de nouveaux services de santé à la population, définir une nouvelle stratégie régionale pour répondre aux grands enjeux de transformation de notre système de santé, renforcer la place et le rôle de l'usager dans son parcours de soins : c'est à tous ces défis que l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), et ses partenaires, ont choisi de répondre en construisant ensemble le nouveau projet régional de santé 2018-2023.

Ce document stratégique a été arrêté le 27 septembre 2018 par le directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'issue de plus d'un an de réflexion partagée avec ses partenaires.

Prévu pour cinq ans, il s'inscrit dans la continuité de la stratégie nationale de santé, adoptée en décembre 2017 par le gouvernement. Il est notre feuille de route pour répondre aux besoins de santé de notre région en prenant en compte les spécificités locales (vieillissement de la population et des professionnels de santé, forte prévalence des maladies chroniques, déterminants sociaux...).

Nos ambitions pour préparer la santé de demain en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Le bon soin, au bon endroit, au bon moment pour adapter les moyens aux pathologies et aux besoins des patients.
- Faire des usagers des acteurs de leur santé pour qu'ils soient mieux informés, qu'ils accèdent aisément aux services de santé et qu'ils participent aux décisions les concernant.
- Impulser l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers pour redonner du temps aux professionnels de santé et améliorer la prise en charge des patients en ambulatoire et au domicile.
- Innover pour fonctionner plus souplement grâce aux systèmes d'information partagés, par le déploiement de la télémédecine ou encore via des financements agiles.
- Accompagner la coordination des acteurs de santé pour construire des réponses communes concrètes adaptées aux besoins des personnes et des patients.
- Fédérer les partenaires publics autour de stratégies partagées pour que chaque acteur puisse déployer ses initiatives et les projets dont il a besoin.

L'élaboration du Projet régional de santé 2

Fruit d'une réflexion engagée avec l'ensemble des acteurs de santé de la région (conférence régionale de la santé et de l'autonomie, établissements, institutionnels..), le Projet régional de santé 2018-2023 a été élaboré en concertation avec nos partenaires.

L'ARS Paca a institué en 2017 plus d'une vingtaine de groupes de travail pour co-construire des propositions d'orientations régionales par grands thèmes tels que les maladies chroniques, les personnes âgées, la périnatalité, les urgences ou encore la biologie médicale. Ces assemblées régionales réunissant plus de 800 experts, professionnels et représentants d'usagers ont défini des enjeux et recommandations qui ont été intégrés au projet régional de santé.

Le Projet régional de santé en pratique

Le Projet régional de santé comprend trois documents :

- le cadre d'orientation stratégique (Cos), qui donne une vision prospective à 10 ans,
- le Schéma régional de santé (SRS),
- le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (Praps) des personnes les plus démunies.



